Apprendre à vivre ensemble

L'École est le lieu où les élèves acquièrent les compétences qui leur seront indispensables tout au long de la vie, au delà de leur scolarité, pour poursuivre leur formation, construire leur avenir personnel et professionnel, réussir leur vie en société et exercer librement leur citoyenneté : autonomie, responsabilité, ouverture aux autres, respect de soi et d'autrui, exercice de l'esprit critique. Ils y apprennent à vivre ensemble dans une société démocratique et républicaine.

Le socle commun décline les compétences sociales et civiques à acquérir :

- le sens du dialogue, de la négociation, du consensus, le travail en équipe,
- le respect des règles de vie collective, qu'il s'agisse du fonctionnement de la classe ou du règlement intérieur de l'établissement,
- le sens de la responsabilité, individuelle et collective, en matière de sécurité, de santé, de sexualité,
- le respect des autres, la civilité, le refus des stéréotypes et des discriminations.

Un élément structurant de la vie scolaire

D'une façon générale, cet apprentissage de la responsabilité est indissociable de la mission d'enseignement et du travail des enseignants dans leur classe. Il est porté par des enseignements spécifiques : instruction civique et morale de

l'école primaire, éducation civique du collège, éducation civique, juridique et sociale au lycée.

Au delà des enseignements, cet apprentissage constitue un élément structurant de la vie scolaire, notamment à travers le respect de la règle, la prévention des incivilités, de la violence et des conduites à risque, l'éducation à la santé, l'éducation à la sécurité.

Il passe aussi par des actions éducatives qui engagent les élèves dans des situations concrètes autour d'activités collectives touchant par exemple la culture, le sport. L'implication au sein de l'association sportive comme les sorties scolaires sont notamment l'occasion de mettre en pratique esprit d'initiative, autonomie et sens des responsabilités.

L'objectif est de croiser acquisition de savoirs disciplinaires et formation de compétences sociales et civiques. L'apprentissage de la responsabilité mobilise ainsi l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. Il engage tout particulièrement le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC).